

MEMORIAL

ou

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

des

Großherzogthums Luxemburg.

Samedi, 1^{er} septembre 1900.

M 44.

Samstag, 1. September 1900.

Arrêté grand-ducal du 27 août 1900, concernant l'interdiction de l'exportation d'armes et de matériel de guerre pour la Chine.

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu le § 2 de la loi douanière approuvée par la loi du 11 décembre 1869, l'art. 4 §§ 2 et 3 du traité de douane du 8 juillet 1867, publié par arrêté royal grand-ducal du 23 décembre 1868, ainsi que la loi du 12 août 1875 ;

Sur le rapport de Notre Directeur général des finances et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. L'exportation, par les frontières du Grand-Duché, d'armes et de matériel de guerre pour la Chine, les établissements européens des côtes de la Chine et les ports voisins de la Chine est interdite jusqu'à disposition ultérieure.

Art. 2. Notre Directeur général des finances peut, d'accord avec le Gouvernement allemand, autoriser des dérogations à cette interdiction, en ayant égard à la destination des marchandises, en vue de laquelle il prescrira les mesures de surveillance nécessaires.

Art. 3. Notre Directeur général des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui

Großh. Beschluß vom 27. August 1900, betreffend das Verbot der Ausfuhr von Waffen und Kriegsmaterial nach China.

Wir **Adolph**, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des § 2 des durch das Gesetz vom 11. Dezember 1869 in Kraft gesetzten Vereinszollgesetzes, des Art. 4 §§ 2 und 3 des zufolge Königl-Großh. Beschlusses vom 23. Dezember 1868 veröffentlichten Zollvertrages vom 8. Juli 1867, sowie des Gesetzes vom 12. August 1875 ;

Auf den Bericht Unseres General-Directors der Finanzen und nach Berathung der Regierung im Conseil ;

Haben beschlossen und beschließen :

Art. 1. Die Ausfuhr von Waffen und Kriegsmaterial nach China und den europäischen Niederlassungen an der chinesischen Küste sowie nach einem der China benachbarten Hafenplätze ist über sämtliche Grenzen des Großherzogthums bis auf weiteres verboten.

Art. 2. Unser General-Director der Finanzen ist ermächtigt, im Einvernehmen mit der deutschen Regierung Ausnahmen von diesem Verbote mit Rücksicht auf die Bestimmung der Waaren zu gestatten und die zur Sicherung dieser Bestimmung nöthigen Bedingungen festzusetzen.

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluß, mit dessen Ausführung Unser General-Director der Finanzen

sera obligatoire à partir du jour de sa publication au *Mémorial*.

Château de Hohenbourg, le 27 août 1900.

Le Directeur général
des finances,
M. MONGENAST.

ADOLPHE.

Avis. — Jury d'examen.

Par arrêté grand-ducal du 27 août ct. ont été nommés membres des jurys d'examen pour la collation des grades pendant l'année 1900-1901 :

I. *Pour la philosophie et les lettres:*

a) membres effectifs : MM. *Henrion*, conseiller de Gouvernement ; *Gredt*, directeur du gymnase de l'Athénée ; *Zahn*, directeur de l'école industrielle et commerciale ; Ch. *Mullendorff*, professeur honoraire à Luxembourg, et *Herchen*, professeur au gymnase de l'Athénée ;

b) membres suppléants : MM. *Tibesar*, professeur au gymnase de l'Athénée ; *Thill*, directeur du gymnase d'Echternach, et *van Werweke*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg.

II. *Pour les sciences physiques et mathématiques :*

a) membres effectifs : MM. *Philippe*, professeur au gymnase de l'Athénée ; *Frauz de Colnet*, conseiller à la Chambre des comptes ; *Heuertz*, professeur à l'école industrielle et commerciale ; *Wengler*, professeur au gymnase d'Echternach, et *Nic. Schmit*, professeur au gymnase de l'Athénée ;

b) membres suppléants : MM. *Mathias Thill*, professeur à l'école industrielle et commerciale ; *Hoffmann*, professeur au gymnase de Diekirch, et *Soisson*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg.

III. *Pour les sciences naturelles :*

a) membres effectifs : MM. *A. Mullendorff*, directeur du gymnase de Diekirch ; *Math. Thill*,

beaustragt ist, tritt mit dem Tage seiner Veröffentlichung durch das „Memorial“ in Kraft.

Schloß Hohenbourg, den 27. August 1900.

Der General-Director
der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Adolph.

Bekanntmachung. — Prüfungsjury.

Durch Großh. Beschluß vom 27. August ct. sind zu Mitgliedern der Prüfungsjury für die Verleihung der Grade während des Jahres 1900—1901 ernannt worden :

I. Für Philosophie und Philologie:

a) zu Mitgliedern : die H. H. *Henrion*, Regierungsrath ; *Gredt*, Director am Gymnasium des Athenäums ; *Zahn*, Director der Industrie- und Handelsschule ; *R. Mullendorff*, Ehrenprofessor zu Luxemburg, und *Herchen*, Professor am Gymnasium des Athenäums ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die H. H. *Tibesar*, Professor am Gymnasium des Athenäums ; *Thill*, Director des Gymnasiums zu Echternach, und *van Werweke*, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg.

II. Für die physikalischen und mathematischen Wissenschaften:

a) zu Mitgliedern : die H. H. *Philippe*, Professor am Gymnasium des Athenäums ; *Fr. de Colnet*, Rath an der Rechnungskammer ; *Heuertz*, Professor an der Industrie- und Handelsschule ; *Wengler*, Professor am Gymnasium zu Echternach, und *N. Schmit*, Professor am Gymnasium des Athenäums ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die H. H. *Math. Thill*, Professor an der Industrie- und Handelsschule ; *Hoffmann*, Professor am Gymnasium zu Diekirch, und *Soisson*, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg

III. Für die Naturwissenschaften:

a) zu Mitgliedern : die H. H. *A. Mullendorff*, Director des Gymnasiums zu Diekirch ; *Math.*

Em. d'Huart, Petry et Faber, professeurs à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg ;

b) membres suppléants : MM. *Math. de Waha*, professeur à l'école industrielle et commerciale ; *Klein*, professeur au gymnase de Diekirch, et *A. Biver*, docteur en sciences naturelles à Ettelbruck.

IV. Pour le droit :

a) membres effectifs : MM. *Thorn*, procureur général d'État ; *J. Rischard*, vice-président de la Cour supérieure de justice ; *Gläserer*, conseiller à la Cour supérieure de justice ; *Uveling*, président du tribunal d'arrondissement à Luxembourg, et *Ad. Schmit*, avocat-avoué à Luxembourg ;

b) membres suppléants : MM. *Schlessner*, procureur d'État à Luxembourg ; *Arendt*, conseiller à la Cour supérieure de justice, et *Ch. de Waha*, conseiller de Gouvernement à Luxembourg.

V. Pour le notariat :

a) membres effectifs : MM. *Camille Velter*, avocat général ; *E. Salentiny*, notaire à Ettelbruck ; *Hemmer*, notaire à Cap ; *J. Gruber*, notaire à Eich, et *Pemmers*, avocat-avoué à Diekirch ;

b) membres suppléants : MM. *Velter*, notaire à Dalheim ; *Phil. Bech* et *J. Neuman*, avocats-avoués à Luxembourg.

VI. Pour la médecine :

a) membres effectifs : MM. *Gläserer*, membre du Collège médical à Diekirch ; *Feltgen*, père, médecin à Luxembourg ; *Fonck*, membre du Collège médical à Luxembourg ; *Klein*, médecin à Mondorf-les-Bains, et *Flesch*, médecin cantonal à Rumelange ;

b) membres suppléants : MM. *Clasen*, membre du Collège médical à Grevenmacher ; *Koch*, médecin cantonal à Luxembourg, et *Alesch*, médecin à Luxembourg.

VII. Pour la médecine vétérinaire :

a) membres effectifs : les médecins vétérinaires

Thill, Em. d'Huart, G. Petry und Faber, Professoren an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die *H. W. de Waha*, Professor an der Industrie- und Handelsschule ; *Klein*, Professor am Gymnasium zu Diekirch, und *A. Biver*, Doctor der Naturwissenschaften zu Ettelbruck.

IV. Für das Rechtsstudium :

a) zu Mitgliedern : die *H. Thorn*, Generalstaatsanwalt ; *Jos. Rischard*, Vice-Präsident des Obergerichtshofes ; *Gläserer*, Obergerichtsrath ; *Uveling*, Präsident des Bezirksamtes zu Luxemburg, und *Ad. Schmit*, Advokat-Anwalt zu Luxemburg ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die *H. Schlefer*, Staatsprokurator zu Luxemburg ; *Arendt*, Obergerichtsrath, und *K. de Waha*, Regierungsrath zu Luxemburg.

V. Für das Notariat :

a) zu Mitgliedern : die *H. Velter*, General-Advokat ; *Salentiny*, Notar zu Ettelbruck ; *Hemmer*, Notar zu Cap ; *Gruber*, Notar zu Eich, und *Pemmers*, Advokat-Anwalt zu Diekirch ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die *H. Velter*, Notar zu Dalheim ; *Phil. Bech* und *J. Neuman*, Advokat-Anwälte zu Luxemburg.

VI. Für die Medizin :

a) zu Mitgliedern : die *H. Gläserer*, Mitglied des Medizinal-Collegiums zu Diekirch ; *Feltgen*, Vater, Arzt zu Luxemburg ; *Fonck*, Mitglied des Medizinal-Collegiums zu Luxemburg ; *Klein*, Arzt zu Bad-Mondorf, und *Flesch*, Kantonal-Arzt zu Rumelingen ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die *H. Clasen*, Mitglied des Medizinal-Collegiums zu Grevenmacher ; *Koch*, Kantonal-Arzt zu Luxemburg, und *Alesch*, Arzt zu Luxemburg.

VII. Für die Thierarzneikunde :

a) zu Mitgliedern : die *H. Thierärzte G.*

rinaires MM. E. Fischer de Luxembourg, Neyen de Remich, Wolff de Diekirch, Stegen de Luxembourg et Ries d'Ettelbruck ;

b) membres suppléants : MM. les médecins-vétérinaires Bourg de Mersch, Diederich de Luxembourg et Krombach de Redange.

VIII. Pour la pharmacie :

a) membres effectifs : MM. Scholtes, médecin cantonal à Diekirch ; Dr Praum, directeur de l'institut bactériologique à Luxembourg ; Krombach, ancien pharmacien à Ettelbruck ; Aschmann, professeur à l'école agricole d'Ettelbruck, et Gusenburger, pharmacien à Luxembourg ;

b) membres suppléants : MM. Metzler, médecin à Esch-sur-l'Alzette ; Schraeder, ancien pharmacien à Luxembourg, et Schoué, ancien pharmacien à Eich.

Les différents jurys se réuniront samedi, 22 septembre, à 3 heures de relevée, à l'hôtel du Gouvernement, à l'effet d'être installés et de recevoir communication des pièces produites par les récipiendaires qui voudront subir leur examen pendant la session ordinaire.

Avant le 21 septembre, les récipiendaires pour les diverses branches devront me faire parvenir leurs demandes et y joindre :

1° la quittance du receveur constatant le paiement des droits fixés par l'art. 43 de la loi du 8 mars 1875 ;

2° les certificats et les diplômes justifiant qu'ils ont subi les examens antérieurs exigés par la loi ;

3° les certificats d'études dont les matières sont déterminées par les lois des 8 mars 1875 et 17 mai 1882.

Les récipiendaires sont priés d'indiquer dans les demandes d'admission le lieu et date de leur naissance, ainsi que l'état ou la profession de leurs parents.

Luxembourg, le 30 août 1900.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Fischer zu Luxemburg, Neyen zu Remich, Wolff zu Diekirch, Stegen zu Luxemburg, und Ries zu Ettelbrück ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die H. H. Thierärzte Bourg zu Mersch, Diederich zu Luxemburg, und Krombach zu Redingen.

VIII. Für die Pharmaceutik :

a) zu Mitgliedern : die H. H. Scholtes, Kantonal-Arzt zu Diekirch ; Dr Praum, Director des bakteriologischen Institutes zu Luxemburg ; Krombach, ehemaliger Apotheker zu Ettelbrück ; Aschmann, Professor an der Ackerbauschule zu Ettelbrück, und Gusenburger, Apotheker zu Luxemburg ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die H. H. Metzler, Arzt zu Esch a. d. A. ; Schraeder, ehemaliger Apotheker zu Luxemburg, und Schoué, ehemaliger Apotheker zu Eich.

Die vorerwähnten Prüfungsjurys werden am Samstag, 22. September k., um 3 Uhr Nachmittags, im Regierungsgebäude zu Luxemburg, behufs ihrer Installation zusammentreten, alwo dieselben Mitteilung der von den Recipienten der diesjährigen Session eingereichten Schriftstücke erhalten werden.

Die Recipienten in den verschiedenen Fächern haben mir vor dem 21. September ihr Gesuch nebst folgenden Belegstücken einzureichen :

1° die Quittung des Steuereinnehmers über die Entrichtung der durch Art. 43 des Gesetzes vom 8. März 1875 festgestellten Gebühren ;

2° die Zeugnisse und Diplome, welche befunden, daß sie die vorgängigen, gesetzlichen Prüfungen bestanden haben, und

3° die Studienzeugnisse über die durch die Gesetze vom 8. März 1875 und 17. Mai 1882 vorsehenden Gegenstände.

Die Recipienten sind gebeten in den Zulassungsgesuchen Ort und Datum ihrer Geburt, sowie Stand oder Gewerbe ihrer Eltern anzugeben.

Luxemburg, den 30. August 1900.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast

Arrêté du 29 août 1900, concernant l'exercice de la pêche dans les eaux frontalières entre le Grand-Duché et la Prusse.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu la loi du 9 juin 1894, concernant l'approbation de la convention conclue le 5 novembre 1892 avec la Prusse au sujet de la réglementation de la pêche dans les eaux frontalières ;

Vu les art. 19, 20, 21, 22 et 24 de la convention dont s'agit ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Tous les engins de pêche qui, en l'absence du pêcheur, sont tendus pour la pêche dans les eaux mitoyennes de la Moselle, de la Sûre et de l'Our, tels que filets, nasses en osier, verveux et lignes, doivent être munis d'une plaque en laiton, cuivre ou zinc, portant lisiblement le nom et le domicile du propriétaire. Les mêmes marques doivent être gravées d'une manière facilement reconnaissable, au fer rouge ou au ciseau, sur une partie accessible des bateaux et des réservoirs de pêche.

Les dispositions qui précèdent entreront en vigueur quinze jours après leur publication au *Mémorial*.

Art. 2. Quiconque se livre à la pêche dans les eaux spécifiées à l'article précédent est tenu, à la première réquisition des agents qui dans les deux États sont chargés de la police de la pêche, pourvu qu'ils soient revêtus de leur uniforme ou munis d'un autre signe distinctif, d'amener ses bateaux, d'en subir la visite et celle des réservoirs de pêche. S'il se trouve sur la rive, il devra s'arrêter et ne pourra s'éloigner qu'après en avoir reçu la permission expresse. Même dans ce dernier cas, il est obligé, s'il en est requis, d'exhiber les captures dont il pourra être porteur.

Art. 3. Les prescriptions des art. 1 à 5 inclu-

Beschluß vom 29. August 1900, betreffend die Ausübung der Fischerei in den Grenzgewässern zwischen dem Großherzogthum und Preußen.

Der General-Director des Innern ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 9. Juni 1894, betreffend die Genehmigung des am 5. November 1892 mit Preußen abgeschlossenen Vertrages über die Regelung der Fischereiverhältnisse in den Grenzgewässern ;

Nach Einsicht der Art. 19, 20, 21, 22 und 24 des genannten Vertrages ;

Nach Anhörung des Staatsrathes ;

Beschließt :

Art. 1. Alle ohne Weisheit des Fischers zum Fischfange in den gemeinsamen Theilen der Grenzgewässer Mosel, Sauer und Our ausliegenden Fischereiverkzeuge, namentlich Netze, Holz- oder Garnreusen und Angeln, müssen mit einer Messing-, Kupfer- oder Zinkplatte versehen sein, auf welcher Name und Wohnort des Fischers deutlich eingetragen sind. In den Fischereinachen und Fischereibehältern müssen an zugänglicher Stelle die oben angegebenen Bezeichnungen in deutlich erkennbarer Weise eingegraben oder eingeknickt sein.

Vorstehende Bestimmungen treten vierzehn Tage nach ihrer Veröffentlichung im „*Mémorial*“ in Kraft.

Art. 2. Alle in den im Art. 1 angegebenen Gewässern mit Fischfang beschäftigten Personen sind verpflichtet, auf erste Aufforderung der mit Handhabung der Fischereipolizei beauftragten Beamten beider Staaten, welche als solche durch Uniform oder Abzeichen kenntlich gemacht sein müssen, mit ihren Rähnen anzulegen, letztere und die etwa mitgeführten Fischereibehälter untersuchen zu lassen, bezw. wenn sie sich am Ufer befinden, stehen zu bleiben und nicht eher von der Stelle zu weichen, bis sie dazu ausdrücklich ermächtigt sind. Selbst in letzterem Falle — am Ufer — müssen sie auf Verlangen die etwa mitgeführten Fische vorzeigen.

Art. 3. Die Bestimmungen der Art. 1 bis 5

sivement de l'arrêté du 30 octobre 1894, concernant la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et la Prusse, sont applicables aux infractions au présent arrêté, qui sera inséré au *Mémorial*.

Art. 4. Les infractions aux dispositions de police prévues à la convention prévisée du 5 novembre 1892, ainsi qu'aux prescriptions du présent arrêté, seront recherchées et constatées dans les formes usitées par les fonctionnaires, agents, préposés et gardes mentionnés à l'art. 22 de la loi sur la pêche du 6 avril 1872.

Luxembourg, le 29 août 1900.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Avis. — Administration communale.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, ont été nommés échevins des communes ci-après :

Hobscheid : M. Jean *Weidig*, cultivateur à Hobscheid ;

Petange : M. Jean *Waxweiler*, meunier à Petange ;

Bigonville : MM. Nic. *Meyers* et Jean-Richard *Gillen*, cultivateurs à Bigonville ;

Hosingen : M. Joseph *Marxen*, cultivateur à Hosingen ;

Schieren : M. Nicolas *Berchem*, cultivateur à Schieren ;

Biver : M. Pierre *Faber*, cultivateur à Biver.

Luxembourg, le 29 août 1900.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Avis. — Recette générale.

Par arrêté grand-ducal du 4 août courant, M. Edouard *François*, avocat-avoué à Luxembourg, est nommé provisoirement aux fonctions de receveur général.

Luxembourg, le 27 août 1900.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

einschließlich des Beschlusses vom 30. October 1894 über die Fischerei in den Grenzgewässern zwischen dem Großherzogthum und Preußen, sind anwendbar auf die Zuwiderhandlungen gegen den gegenwärtigen Beschluß, welcher in's „Memorial“ eingerückt werden soll.

Art. 4. Zuwiderhandlungen gegen die Bestimmungen des mit Preußen abgeschlossenen Vertrages vom 5. November 1892 und des gegenwärtigen Beschlusses sind durch die im Art. 22 des Gesetzes vom 6. April 1872 aufgeführten Polizeiorgane zu ermitteln und festzustellen.

Luxemburg, den 29. August 1900.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Bekanntmachung. — Gemeindeverwaltung.

Durch Beschluß vom heutigen Tage sind zu Schöffen nachbezeichneter Gemeinden ernannt worden :

Hobscheid : Hr. Johann *Weidig*, Landwirth zu Hobscheid ;

Petingen : Hr. Joh. *Waxweiler*, Müller zu Petingen ;

Bondorf : H. Nic. *Meyers* und Joh. *Richard Gillen*, Landwirthe zu Bondorf ;

Hosingen : Hr. Joseph *Marxen*, Landwirth zu Hosingen ;

Schieren : Hr. Nic. *Berchem*, Landwirth zu Schieren ;

Biver : Hr. P. *Faber*, Landwirth zu Biver.

Luxemburg, den 29. August 1900.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Bekanntmachung. — Generaleinnahme.

Durch Großh. Beschluß vom 4. August c. ist Hr. Edouard *François*, Advokat Anwalt zu Luxemburg, vorläufig zum Generaleinnehmer ernannt worden.

Luxemburg, den 27. August 1900.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

Avis. — Association syndicale.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de chemins d'exploitation « Ründel » et « Geisebichel » à Ellange, dans la commune de Mondorf, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Mondorf.

Luxembourg, le 25 août 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Avis. — Association syndicale.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de chemins d'exploitation à Hostert, dans la commune de Folschette, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Folschette.

Luxembourg, le 25 août 1900.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Arrêté du 21 août 1900, portant allocation de subsides en faveur de constructions communales.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu le budget de l'État de l'exercice 1900 ;

Arrête :

Les subsides indiqués au relevé ci-après, montant ensemble à 194.750 fr., imputables sur le crédit de l'art. 108 du budget des dépenses de l'exercice 1900, sont accordés aux communes ci-dessous dénommées, pour construction et réparation d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale.

Luxembourg, le 21 août 1900.

*Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von Feldwegen „Ründel“ und „Geisebichel“ zu Ellingen, Gemeinde Mondorf, genehmigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsaktes sind auf der Regierung und dem Gemeindefekretariate von Mondorf hinterlegt.

Luxemburg, den 23. August 1900

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
E y s c h e n.

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Hostert, Gemeinde Folscheid, genehmigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsaktes sind auf der Regierung und dem Gemeindefekretariate zu Folscheid hinterlegt.

Luxemburg, den 25. August 1900.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
E y s c h e n.

Beschluß vom 21. August 1900, betreffend die Bewilligung von Subsidien zu Gemeindebauten.

Der General-Director des Innern ;

Nach Einsicht des Staatsbudgets von 1900 ;

Beschließt :

Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, deren Gesamtbetrag von 194,750 Franken auf Art. 108 des Ausgabenbudgets von 1900 zu verrechnen ist, sind nachbenannten Gemeinden zu Bau und Herstellung von Kirchen und Schulhäusern, sowie zu andern Arbeiten und Ausgaben von Gemeindefürsorge bewilligt.

Luxemburg, den 21. August 1900.

Der General-Director des Innern,
H. K i r p a c h.

N° d'ordre.	Communes.	Sections.	Affectation des subsides.	Montant des subsides. fr.
<i>District de Luxembourg.</i>				
1	Bascharage.	Bascharage.	Chauffage de l'église	100
2		id.	Nouveau plancher à l'école des garçons.	200
3		Hautcharage.	Grosses réparations au clocher	250
4		Linger.	id. id. au logement du porcher	50
5		id.	Bancs d'église	100
6		Hautcharage.	Ameublement des écoles	200
7	Clémency.	Clémency.	Réparations à la toiture de l'église	100
8		id.	Travaux de dallage au presbytère	100
9		Fingig.	Réparations à la toiture du presbytère	200
10		id.	Acquisition d'une maison de pâtre	200
11	Dippach	Bettange.	Mur de clôture du jardin près de l'école	100
12		Dippach.	Grosses réparations au presbytère	400
13		id. [kange.	Ameublement de l'école	200
14		Schouweiler-Sprin-	Amenagement de la place de récréation près de l'école des garçons	100
15		Schouweiler.	Ameublement de l'église.	100
16		id.	Travaux d'entretien au presbytère	100
17	Garnich.	Dablem.	Réparations à la maison d'école	100
18		Garnich.	Construction d'une nouvelle église	800
19		id.	Grosses réparations à la maison d'école.	100
20		id.	Bancs-pupitres pour l'école des garçons	200
21		Hivange.	Mise en état du logement de l'institutrice	200
22		Kabler.	id. de la maison du hardier	200
23		id.	Bancs d'église.	300
24		Garnich.	Coffre-fort pour la fabrique d'église.	100
25	Hobscheid.	Eischen.	Travaux de réparation à l'église	150
26		id.	Acquisition de bancs-pupitres	250
27		id.	Travaux d'entretien de la maison d'école	100
28		Hobscheid.	id. des maisons communales	200
29		id.	Acquisition d'une maison pour logement de l'instituteur	200
30		id.	Décoration du chœur de l'église.	500
31	Kehlen.	Kehlen.	Nouvel escalier et mur de clôture du presbytère	200
32		Keispelt-Meispelt.	Grosses réparations au presbytère resp. construction d'un nouveau presbytère.	800
33		Nospelt.	Reconstruction du plafond et décoration de l'église	500
34		id.	Réparations urgentes au presbytère.	500
35		id.	id. aux maisons d'école.	200
36		Olm.	Bancs d'école	100
37	Kœrich.	Gœblange.	Mur de clôture de l'école et du jardin près de l'école.	150
38		id.	Bancs d'école	100
39		Gœtzingen.	Mise en état de la cour de récréation	100
40		Kœrich.	id. de la place de récréation près de l'école des filles.	100
41		id.	Mise en état de la maison du pâtre	100

43	Kœrich.	Kœrich.	Grosses réparations aux bâtiments communaux	100
45	Kopstal.	Kopstal.	Réparations aux bâtiments communaux.	200
44	Mamer.	Cap-Capellen.	Construction d'un nouveau presbytère	1000
45		Holzem.	Grosses réparations aux bâtiments communaux.	100
46		Mamer.	id. à la maison d'école.	100
47	Septfontaines.	Greisch.	Réparations à l'école et acquisition de mobilier	300
48		Septfontaines.	id. au presbytère et au pignon de l'école.	100
49		Roodt.	id. à la maison vicariale	150
50		id.	Achat de bancs-pupitres	100
51	Steinfort.	Hagen.	Grosses réparations au presbytère	600
52		Kleinbettingen.	Nouvelle maison d'école	1000
55		id.	Grosses réparations à la chapelle	300
54		Steinfort.	Agrandissement de l'église	800
55		id.	id. de la maison d'école	300
56		id.	Ameublement de l'église	400
57	Bettembourg.	Bettembourg.	Nouveaux bancs d'école	300
58		id.	Travaux de décoration à l'église	800
59		Abweiler.	Grosses réparations aux bâtiments communaux	300
60		Nœrtzange.	Réparations à la toiture de l'église	800
61	Differdange.	Differdange.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1500
62		id.	Ameublement de cette école.	300
65		Obercorn.	Construction d'une nouvelle maison d'école	300
64		Niedercorn.	id. id. id.	1500
65	Dudelange.	Dudelange.	id. d'une nouvelle église	1000
66		id.	id. d'une nouvelle école	2000
67		id.	Ameublement de l'église	300
68		id.	Acquisition d'un coffre-fort	100
69		id.	Ameublement des écoles.	400
70		Burange.	Nouvelle maison de pâte	400
71	Esch s/A.	Esch s/A.	Nouvelle maison d'école	2000
72		id.	Entretien des bâtiments communaux	1000
73		id.	Ameublement de l'église et boiserie.	300
74	Frisange.	Aspelt.	Réparations à la maison d'école	200
75		id.	Bancs d'école	100
76		Frisange.	Réparations au logement de l'instituteur	100
77		id.	Acquisition de bancs d'école	100
78		Hellange.	id. de bancs d'église	100
79		id.	Réparations à la maison de pâte	100
80	Kayl.	Kayl.	Agrandissement de l'église	800
81		Tetange.	Construction d'une nouvelle église	800
82		id.	Ameublement de la nouvelle église	800
83	Mondercange.	Bergem.	Acquisition d'une maison vicariale	300
84		Mondercange.	Travaux d'entretien de l'église	300
85		Pontpierre.	Réparations à la maison curiale	100
86	Petange.	Lamadelaïne.	Aménagement du logement de l'institutrice	200
87		Petange.	Nouvelle école.	1000
88		Rodange.	Entretien des bâtiments communaux	100
89		id.	Clôture du jardin presbytéral	150

90	Petange.	Commune.	Mur de clôture de l'école primaire supérieure	300
91	Roeser.	Berchem-Bivange.	Réparations au presbytère de Bivange, à l'église et à l'école	700
92		Livange.	Travaux d'entretien de la maison du hardier	100
93		Peppange.	Réparations à la tour de l'église.	150
94		Roeser.	id. à la maison du hardier	150
95		Crauthem-Roeser.	id. à l'église et mur de clôture du presbytère	400
96	Rumelange.	Rumelange.	Nouvelle église	2000
97		id.	Construction d'une nouvelle maison d'école	2000
98	Sanem.	Belvaux.	id. d'une maison d'école	1600
99		Sanem.	Réparations à l'église et au presbytère	200
100		id.	Bancs d'école	150
101		Ehlerange.	id.	100
102		Soleuvre.	Ameublement de l'église.	200
103	Schifflange.	Schifflange.	Dallage de l'église	300
104		id.	Décoration de l'église	700
105		id.	Nouveau plancher dans la maison communale	150
106		id.	Divers travaux aux bâtiments communaux	200
107	Bertrange.	Commune.	Construction d'une nouvelle maison d'école	300
108		id.	Reparations au presbytère	300
109	Contern.	Commune.	Acquisition d'un coffre-fort	100
110		Contern.	Refecton de la toiture a la maison du pâtre	100
111		Oetrange.	Agrandissement de l'eglise	800
112		Mutfort-Medingen.	Reparation à la maison d'école de Medingen	200
113		id.	Construction d'un jubé à l'église de Moutfort	300
114	Eich.	Eich.	id. d'une nouvelle maison d'école	1000
115		Kirchberg.	id. d'une maison vicariale.	500
116		Weymerskirch.	id. d'une chapelle au cimetière	500
117		Dommeldange.	Ameublement de la chapelle.	500
118	Hamm.	Hamm.	Agrandissement de l'eglise	1000
119		id.	Réparations à la maison d'école.	300
120		Pulfermuhl.	Halle couverte dans la cour de récréation de l'école	200
121	Hesperange.	Altzingen.	Mur de clôture de la cour de récréation	300
122		Hesperange.	id. id. id.	200
123		Itzig.	Construction d'une nouvelle maison d'école	800
124	Hollerich.	Hollerich.	id. d'une maison d'école	2000
125		Bonnevoie.	Ameublement de l'église.	300
126		id.	Restauration et reconstruction de l'église	700
127		id.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
128	Niederanven.	Ernster.	Mise en état de la maison du pâtre	300
129		Niederanven.	Travaux d'entretien des bâtiments communaux	100
130		id.	Mobilier des écoles	100
131		Oberanven.	Travaux au presbytère de Hostert	300
132		id.	Construction de dependances pres de l'école de Hostert	400
133		Senningen.	Mobilier des écoles	300
134	Rollingergrund.	Rollingergrund.	Nouveaux planchers aux écoles	400
135	Sandweiler.	Sandweiler.	Réparations à la toiture de l'eglise	100
136		id.	Mobilier des écoles	200
137	Schuttrange.	Schuttrange.	Agrandissement de l'église	1000

138	Schuttrange.	Schrassig.	Agrandissement de l'église d'Oetrange	500
139	Steinsel.	Heisdorf.	Réparations urgentes a la chapelle	300
140		id.	id. a la maison du pâtre	100
141		Steinsel.	Nouveau plancher dans la maison d'école	200
142	Strassen.	Strassen.	Construction d'un nouveau presbytere	500
143		id.	Aménagement de l'ancien presbytere	200
144		id.	Acquisition d'un coffre-fort pour la recette communale	100
145	Walferdange.	Commune.	id. d'un coffre-fort	100
146		id.	id. de bancs d'école.	200
147		id.	Nouveaux planchers dans les salles d'école	150
148		id.	Travaux de réparation au logement de l'instituteur	150
149		He'imsange.	Réparations a la maison du pâtre	100
150		Beisdange.	id. id. id.	100
151	Weiler-la-Tour.	Syren.	Reconstruction de la maison du pâtre	500
152	Berg.	Commune.	Boiserie a l'église	500
153		id.	Aménagement d'un logement pour l'institutrice et réparation a la maison d'école	200
154	Bissen.	Bissen.	Installation d'un chauffage à l'église	200
155		id.	Restauration de la chapelle « um Wohberg »	200
156		id.	Ameublement de l'église	500
157	Bœvange s/A.	Bœvange.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1500
158		Brouch.	Reparations à la maison du pâtre	100
159		id.	Recouverture en zinc du côté nord-est de l'église.	300
160		id.	Travaux de réparation à l'école	100
161	Fischbach.	Angelsberg.	Réparations au clocher de l'église	200
162		id.	id. aux bâtiments communaux	200
163		Fischbach.	id. au clocher et à l'escalier de l'église paroissiale	300
164		Schoos.	id. à la chapelle	200
165		id.	Travaux d'entretien aux bâtiments communaux	200
166		Weyer.	Grosses réparations à la chapelle	400
167	Heflingen.	Heflingen.	Réparations au logement de l'instituteur	200
168		id.	id. à la maison du pâtre	200
169		id.	id. à la maison d'école	200
170		Reuland.	id. id. du pâtre	200
171		Heflingen.	Dallage à l'entrée de l'église	100
172	Larochette.	Larochette.	Achèvement de la maison communale	600
173		id.	Travaux urgents au presbytère	400
174	Lintgen.	Lintgen.	Dallage en mosaïque de l'église	800
175		Gosseldange.	Grillage en fer, clôturant la chapelle	200
176	Lorentzweiler.	Blaschette.	Travaux urgents au presbytère	150
177		Bofferdange.	Reparations à la maison d'école	250
178		Hunsdorf.	Nouveau plancher à l'école	200
179		id.	Fourniture de bancs d'école	100
180		Lorentzweiler.	Construction d'une sacristie	300
181		id.	Travaux d'entretien du presbytère et reconstruction du mur de clôture	500
182		id.	Reconstruction de la maison de hardier.	100
183		Commune.	Acquisition d'un coffre-fort	100

184	Mersch.	Beringen.	Mur de clôture de la maison d'école et grosses réparations.	200
185		id.	Construction d'une nouvelle chapelle	500
186		id.	Bancs d'école	200
187		Mœsdorf.	Ameublement de l'église et réparations au presbytère.	200
188		id.	Bancs d'école	200
189		Mersch.	Décoration de l'église.	500
190		id.	Bancs d'école	300
191		Pettingen.	Mise en état du logement de l'institutrice	500
192		Reckingen.	Ameublement des écoles.	600
193		id.	Nouveaux bancs d'église	400
194		Rollingen.	Réparations au logement de l'institutrice et nouveau plancher à l'école des filles	500
195		id.	Fourniture de bancs d'école	200
196		Schœnfels.	Grosses réparations aux bâtiments communaux	200
197		id.	Fourniture de bancs d'école	200
198	Nommern.	Cruchten.	Travaux de réparation au presbytère	200
199		Nommern.	Réparations à la maison d'école	200
200		Oberglabach.	id. id.	100
201		Schrodweiler.	Mise en état du logement de l'instituteur	400
202	Tüntingen.	Tüntingen.	Réfection de la toiture du presbytère	500
203		id.	Réparations aux bâtiments communaux.	200
204		Hollenfels.	Construction d'un nouveau clocher	500
205		Bour.	Dallage de la chapelle	100

District de Diekirch.

206	Asselborn.	Asselborn.	Nouvelle toiture de l'école des garçons.	100
207		id.	id. de la sacristie	200
208		Biwisch.	Plancher de la salle d'école	100
209		Boxhorn.	Logement de l'instituteur	400
210		Rumlange.	Grosses réparations aux bâtiments communaux	300
211		Sassel.	Réparations au logement de l'institutrice	100
212		id.	Crépissage et réparations à la toiture de la maison vicariale	100
213		Stockem.	Reconstruction de la chapelle	1100
214	Basbellain.	Basbellain.	Nouvelles cloches pour l'église	400
215		Hautbellain.	Nouvelles fenêtres à la maison vicariale	100
216		id.	Mobilier d'école	100
217		Haldange.	Réparations à la salle d'école	300
218		id.	id. à l'église	500
219		Wilwerdange.	Construction d'une deuxième salle d'école.	500
220		Drinklange.	Réparations à la chapelle	100
221		Troisvierges.	Nouveaux bancs d'école	100
222		id.	Toiture de l'église.	200
223	Boevange.	Boevange.	Nouveaux bancs d'école	100
224		id.	Réparations au logement de l'instituteur	100
225		id.	id. au toit de l'église	100
226		Donnange.	id. id. du presbytère	50
227		id.	id. id. de l'école et du logement d'instituteur	100
228		Hamville.	Agrandissement de la chapelle	400

229	Bœvange.	Lullange.	Nouvelles fenêtres à l'église	100
230		id.	Réparations intérieures et mobilier à l'église	200
231		id.	id. au toit de la tour de l'église	200
232		Troine.	id. au presbytère	200
233		id.	Construction d'un jubé à l'église	300
234		id.	Réparations à l'intérieur de l'église.	100
235	Clervaux.	Clervaux.	Achat du mobilier pour les quatre nouvelles salles d'école	200
236		Eselborn.	Construction d'une nouvelle tour à la chapelle	700
237		Reuler.	Reparations de la toiture et du mobilier de la chapelle	200
238		Weicherdange.	id. de la tour d'église, du logement d'instituteur et de la maison d'école	1000
239	Consthum.	Consthum.	Grosses réparations au presbytère	300
240		id.	Bancs d'école	100
241		Holsthum.	Ameublement de la chapelle et nouveau maître-autel.	300
242		id.	Bancs d'école	100
243	Heinerscheid.	Fischbach.	Construction d'une chapelle	300
244		Heinerscheid.	Mise en état et aménagement du logement des instituteurs	400
245		Hupperdange.	Reparations à la maison d'école	100
246		Kalborn.	Nouvelles fenêtres et réparations à la chapelle.	100
247		id.	Toiture en ardoises de la maison d'école	200
248		Lieler.	Construction d'un nouveau presbytère.	1300
249	Hosingen.	Eisenbach.	Nouvelle maison d'école avec logement d'instituteur	3300
250		Hosingen.	Acquisition d'un coffre-fort pour la fabrique d'église	100
251	Munshausen.	Drauffelt.	Construction d'une nouvelle chapelle	1300
252		Munshausen.	Reparation de la tour d'église	100
253		Marnach.	Mise en état de l'école des filles.	300
254	Weiswampach.	Weiswampach.	Revêtement de la façade du presbytère.	200
255		Beiler.	Réparation du presbytère	100
256		Holler.	Agrandissement de la salle d'école	400
257		Binsfeld.	Crépissage et réparation des planchers de la maison vicariale.	400
258	Bastendorf.	Commune.	Acquisition d'un coffre-fort	400
259		Brandenburg.	Planchers aux salles d'école et bancs d'école	100
260	Bettendorf.	Bettendorf.	Entretien des bâtiments de la section	400
261		id.	Nouvelles cloches, beffroi	400
262		Gilsdorf.	Troisième salle d'école	300
263		Mœstroff.	Nouvelle toiture de l'église	200
264	Bourscheid.	Bourscheid.	Toiture de l'église	300
265		Scheidel.	Revêtement en zinc de la tour de la chapelle	200
266		Lipperscheid.	Reconstruction du vestibule près de l'école	200
267		Michelau.	Entretien des bâtiments communaux	300
268		Schlundermanderscheid.	Étable près du logement de l'instituteur	400
269		Welscheid.	Acquisition d'une maison pour agrandir l'école et ses dépendances	400
270	Diekirch.	Diekirch.	Ameublement de l'église paroissiale	1300
271		id.	Construction d'une nouvelle maison d'école	3000
272	Ermsdorf.	Eppeldorf.	Grosses réparations au presbytère	200
273		id.	Travaux de restauration à l'église	500
274		Ermsdorf.	Plancher en chêne de la salle d'école	200

275	Ermsdorf.	Ermsdorf.	Construction d'un secretariat et d'un hangar près du logement de l'instituteur	500
276	Erpeldange.	Erpeldange.	Mise en état de l'intérieur de l'église	600
277	Ettelbrück.	Ettelbruck.	Agrandissement du bâtiment des écoles primaires, c.-à-d. ajoute pour l'ouvrier	600
278		id.	Voûtage de l'église paroissiale	800
279		id.	Aménagement d'une salle de récréation à l'école agricole et différentes grosses réparations urgentes	1600
280	Feulen.	Niederfeulen.	Hangar, Lokalverein et secrétariat	800
281		Oberfeulen.	Nouvelle maison d'école	800
282	Hoscheid.	Dickt.	Aménagement du logement d'instituteur	1000
283		Hoscheid.	Nouveaux bancs d'église	200
284	Medernach.	Medernach.	Grosses réparations au presbytère et à ses dépendances	1000
285	Mertzig.	Niedermertzig.	Grosses réparations à la chapelle	500
286		Mertzig.	id. à l'intérieur de l'église.	200
287		id.	Nouveaux bancs d'école	100
288		id.	Réparations au presbytère	200
289	Reisdorf.	Bigelbach.	id. à la maison du père	100
290		Reisdorf.	Agrandissement de l'église paroissiale	1200
291	Schieren.	Schieren.	Appareils de chauffage à l'église.	200
292	Arsdorf.	Arsdorf.	Mise en état des bâtiments communaux en général	500
293		Bilsdorf.	id. du mobilier de la chapelle.	500
294	Beckerich.	Elvaage.	Bancs d'école	200
295		id.	Bancs à l'église	500
296		Levelange.	Bancs à la chapelle	150
297		Nœrdange.	Mise en état de l'intérieur de la chapelle	200
298		Schweich.	id. de la chapelle	150
299		Oberpallen.	Bancs et vitres à l'église.	400
300	Bettborn.	Commune.	Mise en état de l'église	500
301		id.	id. des bâtiments communaux.	100
302		id.	Coffre-fort pour la fabrique d'église.	100
303		Bettborn.	Bancs à l'école des filles	250
304	Ell.	Ell.	Revêtement partiel de l'église	500
305		id.	Bancs d'école	200
306		Niedercolpach.	Nouveau beffroi à l'église.	500
307		id.	Travaux d'aménagement à l'intérieur de l'église	200
308		id.	Bancs d'école	100
309		Petit-Nobressart.	Réparations à la maison d'école	250
310		Roodt.	Mise en état de l'église	550
311	Folschette.	Hostert.	Plancher de la salle d'école	200
312		id.	Bancs d'école	100
313		Folschette.	id.	100
314		id.	Mise en état du pignon de l'école des garçons	50
315		Rambrouch.	Bancs d'église.	500
316		id.	Mise en état de l'intérieur de l'église	500
317		Folschette.	Acquisition d'un coffre-fort pour la fabrique d'église	100
318	Grosbous.	Grosbous.	Tambour à l'église	500
319	Perlé.	Perlé.	Ameublement d'une troisième salle d'école.	500
320		Holtz.	Mise en état de l'église	450

521	Perlé.	Wovelange.	Bancs d'école	500
522		id.	Coffre-fort pour la fabrique d'église	100
525	Redange.	Lannen.	Mise en état de la chapelle	100
524		Nagem.	id. de l'école	150
525		Niederpallen.	id. des abords du presbytère et de l'église	200
526		Redange.	id. du mur du jardin et de la cour de la caserne.	500
527		id.	id. du presbytère	500
528		id.	id. de l'église	400
529	Sœul.	Ehuer.	id. de la chapelle	100
530		Kapweiler.	Ameublement et dallage de la chapelle.	250
531		Sœul.	Toiture de l'église	400
532		Schwebach.	Mise en état de l'église	100
533	Useldange.	Schandel.	Mur de clôture autour du jardin curial	250
534		Useldange.	Nouvelle église	1500
535	Vichten.	Michelbuch.	Bancs d'école	100
536		Vichten.	Agrandissement du jubé de l'église et construction d'une tour d'escalier pour y arriver	1000
537	Wahl.	Buschrodt.	Tambour à l'église	200
538		id.	Escalier devant l'école	100
539		id.	Acquisition et mise en état de la laiterie, devant servir plus tard au logement de l'instituteur	500
540		Kuborn.	Bancs d'église.	100
541		Rindschleiden.	id.	100
542		Wahl.	Grosses réparations au presbytère	600
543		id.	Bancs d'église.	200
544		Heispelt.	Voûte à la chapelle	500
545		Grevels.	Réparations à la maison d'école.	250
546	Alscheid.	Alscheid.	Bancs d'école	150
547		Kautenbach.	Nouveaux bancs d'école	500
548		Merckoltz.	Bancs d'école	200
549	Boulaide.	Boulaide.	Mise en état de l'intérieur du presbytère et du bûcher y attenant.	500
550		id.	Orgue à l'église et agrandissement du jubé	1200
551		Surré.	Réparations à l'école	500
552	Esch-sur-Sûre.	Esch-sur-Sûre.	Restauration du presbytère	1500
553	Eschweiler.	Commune.	Coffre-fort pour la commune	100
554		Knaphoscheid.	Grosses réparations au presbytère	1000
555		Selscheid.	Deux autels latéraux	200
556		Eschweiler.	Trois nouvelles cloches et orgue à l'église	500
557	Gœsdorf.	Dahl.	Revêtement de l'église du côté sud.	400
558		id.	Bancs d'école	200
559		Gœsdorf.	Plancher de la salle d'école	500
560		id.	Réparations au presbytère	500
561		Nocher.	Nouvelle maison d'école et acquisition de l'emplacement.	500
562	Harlange.	Tarchamps.	Construction d'une église	900
563	Heiderscheid.	Heiderscheid.	Nouvelle église paroissiale	500
564		Heiderscheidgrund.	Nouvel autel à la chapelle	550
565		Eschdorf.	Construction d'un nouveau presbytère	2000
566		Merscheid.	Construction d'une cave près de la maison vicariale	150

367	Heiderscheid.	Tadler.	Nouvelle maison d'école	500
368		id.	Réparations à l'église et au presbytère	400
369	Mecher.	Bavigne.	Plancher à l'école	200
370		Kaundorf.	Réparations à la maison d'école	200
371		Mecher.	id. aux bâtiments communaux	400
372		Liefrange.	id. au logement d'instituteur	300
373		Nothum.	id. aux bâtiments communaux	300
374	Neunhausen.	Insenborn-Bonnal.	Entretien des bâtiments communaux	500
375		Lultzhausen.	id. id. id.	300
376	Oberwampach.	Commune.	Coffre-fort pour la commune	100
377		Allerborn.	Entretien des bâtiments communaux	200
378		Brachtenbach.	Construction d'une salle pour l'école de couture	200
379		id.	Bancs d'école	150
380		Derenbach.	Toiture de la maison d'école	400
381		Niederwampach.	Entretien des bâtiments communaux, non compris la décoration de l'église	300
382		Oberwampach.	Ameublement de l'église	200
383	Wiltz.	Niederwiltz.	Acquisition de la maison vicariale	800
384		Wiltz.	id. id. id.	800
385		Roullingen.	Nouvel autel à la chapelle	500
386	Wilwerwiltz.	Enscherange.	Nouvelles fenêtres à la chapelle	500
387		Lellingen.	id. id.	200
388		Pintsch.	id. à l'église	600
389	Winseler.	Doncols.	Reconstruction de la tour d'église	500
390		Nœrtraage.	Acquisition d'un logement d'instituteur	500
391		Winseler.	Mise en état du secrétariat communal	100
392	Fouhren.	Bettel.	Bancs d'école	100
393		id.	Réparations aux maisons d'école et vicariale	200
394		Longsdorf.	Mise en état de la maison d'école et du logement d'instituteur	500
395		Walsdorf.	Plancher de la salle d'école ; réparations à la maison du pâtre	500
396	Putscheid.	Gralingen.	Construction d'une nouvelle salle d'école	700
397		Merscheid.	Grosses réparations à l'église paroissiale	800
398		Stolzembourg.	Nouvelle sacristie	400
399		Weiler.	Restauration de la chapelle et des autels	400
400	Vianden.	Vianden.	Aménagement de la maison d'école des garçons	800
401		id.	Entretien des autres constructions communales	400

District de Grevenmacher.

402	Beaufort.	Commune.	Grosses réparations au clocher de l'église	200
403		id.	id. au mur d'enceinte du jardin curial	150
404		id.	Achat d'un coffre-fort	100
405		Beaufort.	Grosses réparations à la maison communale dit Govers	100
406	Bech.	Commune.	Achat d'un coffre-fort	100
407		Bech.	Réfection de la toiture de la maison d'école	200
408		id.	Ameublement de l'église	200
409		Hemstal-Zittig.	Mise en état des dépendances du presbytère	300

410	Bech.	Hemstal-Zittig.	Plancher à la salle d'école	100
411		Bech.	Mise en état des dépendances du presbytère	150
412	Berdorf.	Berdorf.	Vitreaux à l'église paroissiale	400
413		id.	Achat d'un coffre-fort.	100
414	Consdorf.	Breidweiler.	Fourniture de vitreaux à l'église	400
415		id.	Grosses réparations à la maison d'école.	100
416		Colbette.	id. à la chapelle	100
417		Consdorf.	Reconstruction du mur du jardin curial.	150
418		id.	Bancs d'école	200
419		Scheidgen.	Nouveau plancher à l'école et bancs d'école	200
420	Echternach.	Echternach.	Entretien des bâtiments communaux et bancs d'école.	1200
421	Mompach.	Born.	Volets au presbytère	100
422		id.	Grosses réparations à la maison du hardier.	150
423		Herborn.	Construction de la nouvelle église	800
424		id.	Fourniture d'un maître-autel.	500
425		Mersdorf.	Grosses réparations à l'église et au presbytère	250
426		Mompach.	id. id. id.	150
427	Rospport.	Dickweiler.	Construction d'une maison de père.	400
428		Hinckel.	Ameublement de l'école	100
429		Osweller.	id. id.	150
430		id.	id. de l'église	250
431		id.	Exhaussement de la remise du presbytère	100
432		Rospport.	Installation d'un système de chauffage à l'église	500
433		id.	Grosses réparations à la maison du père	200
434		Steinheim.	Couverture à neuf de la sacristie et mise en état du pres- bytère	200
435		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100
436	Waldbillig.	Christnach.	Dallage de l'église.	500
437		id.	Construction d'un hangar près du presbytère	500
438		Haller.	Grosses réparations à la maison d'école et ameublement de la chapelle	550
439		Waldbillig.	Dallage de l'église.	500
440	Betzdorf.	Beig.	Grosses réparations à la maison d'école et bancs d'école	100
441		Mensdorf.	Construction d'un clocher et acquisition de trois cloches.	500
442		id.	Construction d'une maison de père.	500
443		Olingen.	Grosses réparations au presbytère	200
444		Roodt.	id. a la maison d'école.	500
445		id.	Mise en état du presbytère et de ses dépendances.	500
446	Biver.	Biver.	Acquisition d'un orgue	500
447		id.	Construction d'une maison d'école à Wecker-gare, emprises	1200
448		Boudler.	Grosses réparations à la maison du père	100
449		Brouch.	Dallage de la chapelle	100
450		Hagelsdorf.	Grosses réparations à la maison du père	100
451		Wecker.	Construction d'une maison de père.	200
452		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100
453	Flaxweiler.	Beyern.	Construction d'une nouvelle maison d'école avec logement vicarial	1000
454		Gostingen.	Persiennes à l'école et au logement de l'instituteur	150
455		id.	Agrandissement de l'église	800

456	Flaxweiler.	Niederdonven.	Fourniture d'une horloge.	500
457		Oberdonven.	Grosses réparations aux bâtiments communaux	100
458	Grevenmacher.	Grevenmacher.	Aménagement et mise en état des bâtiments communaux .	2000
459	Junglinster.	Bourglinster.	Grosses réparations au clocher et au mur de soutènement de l'église	500
460		id.	Plafond neuf à l'école des filles	100
461		Eisenhorn.	Agrandissement des dépendances de la maison d'école .	150
462		Junglinster.	id. du presbytère	500
463		id.	Construction d'un hangar près du presbytère	200
464		Commune.	Achat d'un coffre-fort	100
465	Manternach.	Berbourg.	Construction de la nouvelle église	1000
466		id.	Fourniture d'autels latéraux et de bancs d'église	200
467		id.	Réparations à la maison du hardier	100
468		id.	Persiennes à la maison d'école	150
469		Manternach.	Grosses réparations au presbytère	200
470		id.	id. à la maison du hardier	100
471		Munschecker.	Construction d'un nouveau clocher	200
472		id.	Reparations à la maison d'école et à celle du père	100
473		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100
474	Mertert.	Commune.	id.	100
475		Mertert.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
476		id.	Volets au presbytère	100
477		id.	Ameublement de l'église.	200
478		Wasserbillig.	Construction d'une nouvelle maison d'école et d'un pres- bytere	1000
479		id.	Ameublement de l'école et du secrétariat	200
480	Rodenbourg.	Beidweiler.	Mise en état de la maison du hardier	200
481		id.	Reconstruction de la toiture de l'église.	500
482		id.	Fourniture de bancs d'école.	100
483		Eschweiler.	Mise en état de la maison d'école et du logement de l'institutrice.	250
484		id.	Grosses réparations au presbytère et à ses dépendances .	100
485		id.	Fourniture de bancs d'église.	100
486		Gonderange.	Acquisition d'une maison de père	400
487		Rodenbourg.	Construction d'un mur de clôture avec grillage pour la cour de récréation de l'école	250
488		id.	Grosses réparations à l'église et au presbytère.	300
489		id.	Construction d'un hangar près de la maison du père	100
490	Wormeldange.	Ehnen.	id. d'une chapelle près du cimetière.	100
491		Machtum.	Grosses réparations au presbytère	500
492		Wormeldange.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1000
493		Oberwormeldange.	Fourniture de bancs à la chapelle	200
494	Bous.	Commune.	id. d'un corbillard ; hangar pour le remiser	500
495		id.	id. d'autels latéraux à l'église	200
496		id.	id. d'un coffre-fort	100
497		Bous.	Réparations au mur de clôture de la maison d'école et de la cour	100
498		Erpeldange.	Bancs d'école	100
499		Rolling-Assel.	id.	100

500	Burmerange.	Burmerange.	Construction d'une nouvelle maison d'école	1200
501		id.	Achèvement de l'ouvrage à la nouvelle maison d'école. . .	100
502		Elvange.	Exhaussement et aménagement de la sacristie	350
503	Dalheim.	Commune.	Acquisition d'une maison servant de logement au vicaire et d'installation du secrétariat communal	1000
504	Lenningen.	Canach.	Agrandissement de l'église	1200
505		id.	Porte-cochère au presbytère.	200
506		Lenningen.	Mise en état de la maison du père	300
507	Mondorf-les-Bains.	Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100
508		Altwies.	Mise en état du mur du jardin curial	200
509		Ellange.	Ameublement de la nouvelle salle d'école	200
510		Mondorf-les-Bains.	Bancs d'école	300
511		id.	Exhaussement de la sacristie.	300
512	Remerschen.	Remerschen.	Grosses réparations à la maison d'école et fourniture de persiennes	400
513		Schengen.	Grillage en fer devant la maison d'école	200
514		Wintrange.	Grosses réparations à la maison d'école.	150
515		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100
516	Remich.	Remich.	Construction d'un kiosque	500
517		id.	Nouveaux bancs d'école	500
518	Stadbredimus.	Greiveldange.	Acquisition d'un orgue	500
519		id.	Exhaussement et aménagement du presbytère	300
520		Stadbredimus.	Réfection de la toiture de l'église	150
521		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	400
522	Waldbredimus.	Trintange.	Agrandissement du jubé et réfection de l'orgue	400
523		id.	Reconstruction de l'escalier donnant accès à l'église . . .	100
524		Ersange.	Grosses réparations à la maison du père	300
525		Waldbredimus.	Porte-cochère au presbytère.	100
526		id.	Aménagement des fenêtres à la maison d'école et construc- tion d'un mur de clôture	500
527		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100
528	Wellenstein.	Bech-Kleinmacher.	Bancs d'école	150
529		Schwebsingen.	Ameublement de l'église	200
530		Wellenstein.	Construction d'un presbytère.	1200
531		Commune.	Achat d'un coffre-fort.	100

Avis. — Caisse d'épargne.

En vertu d'une autorisation du conseil d'administration de la Caisse d'épargne du 31 août 1900 le livret n° 31777, qui a été perdu, est annulé et a été remplacé par un duplicata.

Luxembourg, le 31 août 1900.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Bekanntmachung. — Sparkasse.

Infolge einer Ermächtigung des Verwaltungsrathes der Sparkasse vom 31. August 1900 ist das verlorene gegangene Sparkassenbuch Nr. 31777 für nichtig erklärt und durch ein Duplikat ersetzt worden.

Luxemburg, den 31. August 1900.

Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.

Avis. — Union postale universelle.

Il résulte d'une note du Département d'Etat à Washington en date du 20 août dernier, que le Gouvernement de la Grèce a déposé les ratifications des actes ci-après du Congrès postal à Washington du 15 juin 1897 :

Convention postale universelle ;

Arrangement concernant le service des mandats de poste ;

Convention concernant l'échange des colis postaux ;

Arrangement concernant l'introduction des livrets d'identité dans le trafic postal international ;

Arrangement concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques.

D'après la même note, le Convent de la Perse a déposé les ratifications de la Convention postale universelle.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 1900.

Le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Arrêté du 31 août 1900, portant répartition des subsides en faveur des écoles d'adultes pour l'année 1899-1900.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu la loi du 14 février 1900, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1900, et l'arrêté grand-ducal du même jour, qui règle l'exécution de cette loi ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les subsides ci-après sont accordés aux localités respectives, dans l'intérêt des écoles d'adultes qu'elles ont entretenues pendant l'année 1900.

Art. 2. Ces subsides seront liquidés au profit du collège des bourgmestre et échevins des communes intéressées, sur l'art. 188 du budget de l'Etat de 1900.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 31 août 1900.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Beschluß vom 31. August 1900, die Vertheilung der Subsidien zum Besten der Fortbildungsschulen für das Schuljahr 1899—1900 betreffend.

Der General-Director des Innern ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 14. Februar 1900, das Staatsbudget für's Jahr 1900 betreffend, sowie des Großh. Beschlusses vom selben Tage über die Ausführung dieses Gesetzes ;

Beschließt :

Art. 1. Die nachstehend erwähnten Subsidien sind den respektiven Ortschaften im Interesse ihrer Fortbildungsschulen für das Jahr 1900 bewilligt.

Art. 2. Diese Subsidien werden auf Art. 188 des Budgets von 1900 verrechnet und sollen zur Zahlung an das Schöffencollegium der betheiligten Gemeinden angewiesen werden.

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluß soll ins „*Mémorial*“ eingerückt werden.

Luxemburg, den 31. August 1900.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Cantons et Communes.	Sections.	Spécifi- cation de l'école.		Subside.	Cantons et Communes.	Sections.	Spécifi- cation de l'école.		Subside.
		Garçons.	Filles.				Garçons.	Filles.	
1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Luxembourg.	Ville de Luxemb.	10	»	2100	Kœrich.	Götzingen . . .	»	1	80
	id.	»	1	250		Kœrich . . .	1	»	110
Capellen.						id.	»	1	100
Bascharage.	Bascharage . . .	1	»	120	Mamer.	Holzem . . .	1	»	115
	id.	»	1	110		id.	»	1	100
	Hautcharage . . .	1	»	125		Mamer . . .	1	»	125
	id.	»	1	100	Septfontaines.	id. (ouvroir)	»	1	175
	Linger.	1	»	85		Roodt	»	1	75
	id.	»	1	70		Septfontaines. . .	1	»	120
Clemency.	Clemency.	1	»	120	Steinfort.	id.	»	1	120
	id.	»	1	110		Bettingen.	1	»	110
	Fingig.	1	»	120		id.	»	1	100
	id.	»	1	80		Hagen.	1	»	160
Dippach.	Bettange	1	»	110		id.	»	1	100
	id.	»	1	80		Steinfort	1	»	150
	Dippach	1	»	110		id. (dessin)	1	»	250
	id.	»	1	100		id. (ouvroir)	»	1	200
	Schouweiler.	1	»	110	Esch sur-Alzetta.				
	id.	»	1	100	Bettembourg.	Bettembourg. . . .	1	»	125
Garnich.	Garnich	1	»	100		id. (ouvroir)	»	1	200
	id.	»	1	100		Huncherange	1	»	125
	Kahler	1	»	100	Differdange.	Differdange	1	»	90
Hobscheid.	Eischen	1	»	150		id.	1	»	90
	id.	»	1	100		id.	»	1	90
	Hobscheid	1	»	140		Niederkorn	1	»	90
	id.	»	1	100		id.	1	»	90
Kehlen.	Kehlen.	1	»	40	Dudelange.	Budersberg	»	1	100
	id.	»	1	140		Burange	1	»	75
	Keispelt	1	»	120		Dudelange	1	»	90
	id.	»	1	125		id.	»	1	75
	Meispelt	»	1	120		id.	»	1	75
	Nospelt	1	»	120		id. (dessin)	1	»	125
	id.	»	1	100		id. (dessin)	1	»	125
	Olm	»	1	75		id. (ouvroir)	»	1	200
	Gœblange	1	»	100	Esch sur-Alz.	Esch-sur-Alzette	1	»	110

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Esch s/Alz.	Esch-sur-Alzette . . .	1	»	110	Contern.	Mutfort	»	1	100
	id.	1	»	110		Oetrange	1	»	140
	id. (dessin)	1	»	125		id.	»	1	100
Frisange.	Aspelt	1	»	110	Etch.	Medingen.	1	»	140
	Frisange	1	»	120		id.	»	1	75
	Hellange	1	»	100		Dommeldange (dessin)	1	»	180
Käyl.	Käyl	»	1	75	id. (dessin)	1	»	180	
	id. (ouvroir)	»	1	200	Weimerskirch (dessin)	1	»	150	
Leudelange.	Leudelange	1	»	125	Neudorf (ouvroir)	»	1	140	
Mondercange.	Bergem	1	»	110	id.	»	1	75	
	Mondercange	1	»	115	Hamm.	Hamm.	1	»	150
Petange.	id.	»	1	75	id.	»	1	100	
	Petange	1	»	250	Schleifmühl (dessin)	1	»	210	
	id.	»	1	75	id. (ouvroir)	»	1	250	
Reckange.	Rodange	1	»	110	Pulfermühl (ouvroir)	»	1	200	
	id.	»	1	100	Hesperange.	Hesperange	1	»	150
	Ehlange	1	»	100	id.	»	1	110	
Reckange.	Reckange.	1	»	125	Alzingen	1	»	120	
	Bivange	1	»	110	id.	»	1	75	
	Livange	1	»	110	Fentange	1	»	110	
Roeser.	id. (ouvroir)	»	1	90	id. (ouvroir)	»	1	100	
	Peppange	1	»	100	Itzig	1	»	150	
	Roeser.	1	»	110	id.	»	1	75	
	id. (dessin)	1	»	100	id.	»	1	75	
	id.	»	1	100	Hollerich.	Hollerich.	1	»	200
Rumelange.	Rumelange	1	»	75	id. (dessin)	1	»	180	
	id.	1	»	75	id.	»	1	200	
	id.	»	1	75	id.	»	1		
Sanem.	Belvaux	1	»	110	id.	»	1	150	
	Soleuvre	1	»	110	Bonnevoie (dessin)	1	»		
	Sanem.	1	»	110	id.	1	»	75	
Schifflange.	id. (ouvroir)	»	1	90	id.	1	»	150	
	Schifflange	1	»	150	id.	»	1	200	
	id.	»	1	75	id.	»	1		
Luxembourg.					Hollerich.	Cessingen	1	»	140
	Bertrange.	Bertrange	1	»		id.	»	1	125
	id.	»	1	100		Merl	1	»	160
Contern.	Contern	1	»	140	id.	»	1	100	
	id.	»	1	100	Niederanven.	Niederanven.	1	»	140
	Mutfort	1	»	140	id.	»	1	110	

		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
Niederanven.	Senningen	1	»	140	Bœvange.	Brouch	»	1	100				
	id.	»	1	110		Buschdorf	1	»	115				
	Hostert	1	»	125		id.	»	1	80				
	id. (dessin)	1	»	150		Grevenknopp . . .	»	1	80				
	id. id.	1	»	150		Fischbach.	Angelsberg	1	»	110			
	id.	»	1	75		Fischbach	1	»	125				
	id. (ouvroir)	»	1	150		id.	»	1	75				
Ernster.	Ernster.	1	»	125	Schoos	Schoos	1	»	110				
	id.	»	1	100		Heffingen.	Heffingen	1	»	110			
Rollingergrund.	Rollingergrund . .	1	»	150	id.	id.	»	1	100				
	id. (dessin)	1	»	125		Reuland	»	1	90				
Sandweiler.	Sandweiler	1	»	100	Larochette.	Larochette	1	»	125				
	id.	»	1	110		id.	1	»	110				
	id.	»	1	110		id. (dessin)	1	»	150				
Schuttrange.	Schuttrange	1	»	125	Lintgen.	Gosseldange	1	»	115				
	id.	»	1	75		id.	»	1	80				
Steinsel.	Steinsel	1	»	100	Lintgen	Lintgen	1	»	105				
	id.	»	1	100		id.	1	»	100				
	Heisdorf	1	»	100		id.	»	1	100				
	id.	»	1	150		Lorentzweiler	Blaschette	1	»	110			
Strassen.	Strassen	1	»	100	id. (dessin)	id. (dessin)	1	»	110				
	id.	»	1	75		id.	»	1	125				
	id. (ouvroir)	»	1	200		Bofferdange	1	»	115				
Walferdange.	Walferdange	1	»	120	id.	id.	»	1	90				
	id. (dessin)	1	»	150		Hunsdorf	1	»	100				
	id.	»	1	75		id.	»	1	80				
Weiler-la-Tour.	Weiler-la-Tour.	1	»	90	Lorentzweiler . . .	Lorentzweiler . . .	1	»	115				
	id.	»	1	90		id.	»	1	100				
	Hassel	»	1	90		Mersch.	Beringen	1	»	125			
Mersch.	Syren	1	»	90	Mersch	Mersch	1	»	150				
	id.	»	1	75		id. (dessin)	1	»	175				
	Berg	1	»	110		id.	»	1	100				
Berg.	id. (dessin)	1	»	85	Mœsdorf	Mœsdorf	1	»	125				
	id.	»	1	110		Reckingen	1	»	125				
	Bissen	1	»	110		id.	»	1	110				
Bissen.	id. (dessin)	1	»	125	Rollingen	Rollingen	1	»	125				
	id.	»	1	110		id.	»	1	80				
	Bœvange.	Bœvange	1	»		120	Schoenfels	1	»	115			
Bœvange.	id.	»	1	100	Nommern.	id.	»	1	100				
	Brouch	1	»	120		Cruchten	1	»	125				
						id.	»	1	80				

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Nommern.	Schroindweiler . . .	1	»	125	Hachiville.	Hachiville . . .	1	»	160
Tuntange.	Hollenfels . . .	1	»	90		Hoffelt.	1	»	165
	id.	»	1	100	Heinerscheid.	Heinerscheid . . .	1	»	140
	Tuntange.	1	»	100		Hupperdange . . .	1	»	125
	id.	»	1	100		id.	»	1	110
Clerveaux.						Lieler.	1	»	110
Asselborn.	Asselborn	1	»	75	Hosingen.	id.	»	1	110
	id.	»	1	50		Bockoltz	1	»	170
	Boxhorn	1	»	150		Dorscheid	1	»	145
	id. (ouvroir)	»	1	300		Hosingen.	1	»	145
	Rumlange	1	»	105		id. (dessin)	1	»	65
	Stockem	1	»	115		Neidhausen	1	»	100
Basbellain.	Basbellain	1	»	110		Untereisenbach . .	1	»	125
	id.	»	1	75		id.	»	1	35
	Hautbellain	1	»	125		Walhausen	1	»	140
	Huldange.	1	»	125	Munshausen.	id.	»	1	180
	id.	»	1	55		Drauffelt	1	»	125
	Troisvierges.	1	»	110		Marnach	1	»	140
	Wilwerdange	1	»	105		id.	»	1	45
	id.	»	1	90		Munshausen.	1	»	150
Boevange.	Boevange.	1	»	140	Weiswamp-	Siebenaler	1	»	135
	id.	»	1	110	pach.	Binsfeld.	1	»	135
	Donnange	1	»	85		Holler.	1	»	125
	id.	»	1	120		Weiswampach . . .	1	»	110
	Hamiville	1	»	125		id.	»	1	55
	id.	»	1	105	Diekirch.				
	Lullange	1	»	135	Bastendorf.	Bastendorf	1	»	240
	id.	»	1	85		Brandenbourg . . .	1	»	150
	Troine	1	»	135		id.	»	1	115
	id.	»	1	110		Landscheid	1	»	110
Clerveaux.	Clerveaux	1	»	105	Bettendorf.	Bettendorf	1	»	125
	id. (dessin)	1	»	90		Gilsdorf (dessin)	1	»	155
	Eselborn	»	1	100		Mœstroff	1	»	85
	Reuler	1	»	95		id.	»	1	100
	Weicherdange	1	»	125	Bourscheid.	Bourscheid	1	»	125
	id.	»	1	100		id.	»	1	75
Consthum.	Consthum	1	»	125		Kehmen	1	»	150
	id.	»	1	115		id.	»	1	150
	Hoisthum	1	»	140		Lipperscheid	1	»	160
	id.	»	1	115		id.	»	1	75

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Bourscheid.	Michelau	1	»	160	Putscheid.	Nachtmander-			
	id.	»	1	75		scheid	»	1	70
	Schlindermander-					Stolzembourg	1	»	125
	scheid	1	»	170		Weiler	1	»	160
	Welscheid	1	»	55		id.	»	1	160
	id.	»	1	100	Schieren.	Schieren	1	»	70
Diekirch.	Diekirch	1	»	165	Reisdorf.	Bigelbach	1	»	110
	id.	1	»	165		Reisdorf	1	»	90
	id.	1	»	165		id. (dessin)	1	»	105
	id. (dessin)	1	»	258		id.	»	1	105
	id. (ouvroir)	»	1	200	Vianden	Vianden	1	»	125
Ermsdorf.	Eppeldorf	1	»	130	Redange.				
	Ermsdorf. . . .	1	»	110	Arsdorf.				
	Stegen	1	»	120		Arsdorf	1	»	145
Erpeldange.	Erpeldange	1	»	130		id.	»	1	110
	id.	»	1	100		Bilsdorf	1	»	140
	Ingeldorf. . . .	1	»	115	Vianden.	id.	»	1	150
Ettelbruck.	Ettelbruck	1	»	115	Beckerich.	Beckerich	1	»	130
	id.	1	»	150	Bettborn.	Bettborn	1	»	145
	id. (dessin)	1	»	265		id.	»	1	90
	id.	»	1	200		Reimberg	1	»	120
	id. (ménage)	»	1	200	Bigonville.	Bigonville	1	»	125
Feulen.	Feulen-bas	1	»	200	Ell.	Colpach	1	»	130
	Feulen-haut	1	»	160		id.	»	1	120
	id.	»	1	150		Ell.	1	»	145
Fouhren.	Bettel	1	»	150		id.	»	1	100
	id.	»	1	150		Petit-Nobressart	1	»	150
	Fouhren	1	»	160		Roodt	1	»	155
	id.	»	1	80		id.	»	1	85
	Walsdorf. . . .	1	»	150	Folschette.	Folschette	1	»	150
Hoscheid.	Dickt	1	»	155		id.	»	1	100
	Hoscheid. . . .	1	»	155		Hostert	1	»	165
	id.	»	1	85		Rambrouch	1	»	165
Medernach.	Medernach	1	»	175		id.	»	1	100
	id.	1	»	200	Grosbous.	Dellen	1	»	130
	id.	»	1	135		id.	»	1	105
Mertzig.	Mertzig	1	»	80	Perlé.	Grosbous	1	»	125
	id.	»	1	155		Holtz	1	»	150
Putscheid.	Bivels	1	»	155		id.	»	1	160
	Gralingen	»	1	65		Perle	1	»	160
	Merscheid	1	»	160		id.	»	1	125

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Perlé.	Wolwelange . . .	1	»	130	Goesdorf.	Buderscheid . . .	1	»	150
	id.	»	1	150		Dahl	1	»	135
Redange.	Lannen	1	»	150		id.	»	1	110
	id.	»	1	115		Goesdorf	1	»	155
	Nagem	1	»	155		id.	»	1	110
	id.	»	1	125		Nocher	1	»	130
	Niederpallen . .	1	»	155		id.	»	1	105
	id.	»	1	80	Harlange.	Harlange	1	»	160
	Ospem	1	»	95		Tarchamps	1	»	155
	Redange	1	»	155		id.	»	1	100
Sæul.	Sæul	1	»	125	Heiderscheid.	Eschdorf	1	»	140
	id.	»	1	90		id.	»	1	40
Useldange.	Everlange	1	»	125		Tadler	»	1	50
	id.	»	1	75		Heiderscheid . . .	1	»	130
	Rippweiler	1	»	95		id.	»	1	60
	id.	»	1	70		Merscheid	1	»	115
	Useldange	1	»	120		id.	»	1	115
	id.	»	1	110		Fond de Heider- scheid	1	»	145
Vichten.	Michelbouch . . .	»	1	65	Mecher.	Bavigne	1	»	155
	Vichten	1	»	200		Kaundorf	1	»	155
	id.	»	1	90		Nothum	1	»	125
Wahl.	Buschrodt	1	»	155	Neunhausen.	Insenborn	1	»	135
	id.	»	1	170		id.	»	1	150
	Wahl	1	»	150	Oberwam- pach.	Brachtenbach . .	1	»	100
Wiltz.						id.	»	1	75
Alscheid.	Kautenbach	1	»	85		Derenbach	»	1	110
Boulaide.	Boulaide	1	»	125		Niederwampach . .	1	»	115
	id.	»	1	100		id.	»	1	50
	Baschleiden	1	»	105		Oberwampach . . .	1	»	130
	id.	»	1	115		id.	»	1	20
	Surré	1	»	135		id. (ouvroir)	»	1	100
	id.	»	1	80	Wiltz.	Wiltz (dessin)	1	»	200
Esch-sur-Sûre	Esch	1	»	135	Wilwerwiltz.	Enscherange . . .	1	»	130
	id. (dessin)	1	»	130		Lellingen	1	»	130
	id.	»	1	75		id.	»	1	80
Eschweiler.	Eschweiler	1	»	110	Winseler.	Wilwerwiltz . . .	1	»	125
	id.	»	1	90		Berlé	1	»	125
	Erpeldange	1	»	125		id.	»	1	120
	Knaphoscheid . . .	»	1	35		Doncols	1	»	130
	Selscheid	1	»	130		id.	»	1	120

		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
Winseler.	Noertrange	1	»	125	Waldbillig.	Haller	1	»	135				
	id.	»	1	90		id.	»	1	100				
	Winseler	1	»	125		Waldbillig	1	»	115				
	id.	»	1	120		id.	»	1	90				
Echternach.					Grevenmacher.								
Beaufort.	Beaufort	1	»	80	Betzdorf.	Berg	»	1	110				
	id. (dessin)	1	»	135		Olingen	1	»	90				
	id.	»	1	70	Biver.	Biver	1	»	135				
	Dillingen	1	»	50	Flaxweiler.	Flaxweiler	1	»	85				
Bech.	Bech	1	»	130		id.	»	1	175				
	id.	»	1	130		Gostingen.	1	»	140				
	Hemsthal	1	»	110		id.	»	1	110				
	Hersberg	1	»	120		Niederdonven . . .	1	»	130				
	Rippig.	»	1	90	Grevenmach ^{er}	Grevenmacher . . .	1	»	105				
Berdorf.	Berdorf	1	»	90		id.	1	»	100				
	id.	»	1	95		id. (dessin)	1	»	125				
Consdorf.	Breidweiler	»	1	115		id. id.	1	»	120				
	Consdorf	1	»	100		id.	»	1	90				
	id. (dessin)	1	»	120		id.	»	1	90				
	Scheidgen	1	»	90		id.	»	1	200				
	id.	»	1	100	Junglinster.	Altlinster	1	»	130				
Echternach.	Echternach	1	»	150		Bourglinster. . . .	1	»	125				
	id. (dessin)	1	»	350		id. (dessin)	1	»	70				
Mompach.	Born	1	»	140		id.	»	1	105				
	id.	»	1	100		Eisenborn	»	1	105				
	Herborn	1	»	105		Godbrange	1	»	125				
	id.	»	1	125		Imbringen	1	»	130				
	Moersdorf.	1	»	125		Junglinster	1	»	55				
	id.	»	1	125		id.	»	1	100				
	Mompach.	»	1	105	Manternach.	Berbourg	1	»	125				
Rosport.	Dickweiler	1	»	130		id. (dessin)	1	»	105				
	Girst	1	»	125		Lellig	»	1	105				
	Osweller	1	»	125		Manternach	1	»	115				
	id.	»	1	90		id.	»	1	115				
	Rosport	1	»	130	Mertert.	Mertert	1	»	100				
	id.	»	1	90		id.	»	1	100				
	Steinheim.	1	»	125		Wasserbillig. . . .	1	»	85				
	id.	»	1	100	Rodenbourg.	Beidweiler	1	»	115				
Waldbillig.	Christnach	1	»	145		id.	»	1	130				
	id.	»	1	90		Gonderange	1	»	135				

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Rodenbourg.	Gonderange.	»	1	105	Mondorf-les-	Altwies	1	»	110
	Rodenbourg . . .	»	1	105	Bains.	Mondorf	1	»	120
Wormeldange	Ehnen	1	»	125		id. (dessin)	1	»	150
	Machthum	1	»	105		Ellange	1	»	100
	Oberwormeldange .	1	»	80		id.	»	1	100
	Wormeldange . . .	1	»	130	Remerschen.	Remerschen . . .	1	»	115
Remich.						id.	»	1	100
Bous.	Bous	1	»	115		Schengen	1	»	110
	Erpeldange	1	»	100		id.	»	1	50
	Rolling-Assel . . .	1	»	120		Wintrange	1	»	115
	id.	»	1	100	Remich.	id.	»	1	50
Burmerange.	Burmerange	»	1	100		Remich	1	»	120
	Elvange	1	»	100	Stadtbredi-	id.	1	»	120
	id.	»	1	50	mus	Greiveldange . . .	1	»	125
Dalheim.	Dalheim	1	»	75	Waldbredi-	Stadtbredimus . .	1	»	125
	id.	»	1	75	mus.	Trintingen	1	»	115
	Filsdorf	1	»	75		id.	»	1	90
	id.	»	1	100		Waldbredimus . . .	1	»	110
	Wellfrange	»	1	100	Wellenstein.	id.	»	1	80
Lenningen.	Canach	1	»	75		Bech-Kleinmacher .	1	»	100
	id.	»	1	60		Schwebsingen . . .	1	»	100
	Lenningen	1	»	100		id.	»	1	50
	id.	»	1	120		Wellenstein	1	»	100

Assurances. — Relevé des personnes qui ont été agréées comme agents d'assurances pendant le mois d'août 1900.

N ^{os}	Noms et domicile des agents.	Qualités	Compagnie d'assurances.	Date de l'agréation
1	Arend Nicolas-Mathias, huissier à Echternach.	Agent.	« La Bâloise » (vie et accidents), à Bâle	8 août.
2	Wiltz Charles, négociant à Remich	id.	« Victoria », à Berlin	8 id.
3	Bellion Jean, liquidateur à Luxembourg.	Agent general.	« L'Aigle », compagnie française d'assurances sur la vie, à Paris.	16 id.
4	Flammang J., à Esch-s /A.	Agent.	Gladbacher Feuer-Versicherungsgesellschaft, à M. Gladbach (incendie et bris de glaces).	28 id.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 1900

Troisième relevé des Permis de chasse délivrés pour l'année de chasse 1900—1901.

N° du permis de chasse.	Date de la délivrance.	Nom et prénoms.	Qualité.	Résidence.
559	28 août 1900.	Hames, Léopold.	Professeur.	Liège.
560	id.	Meganck, Louis.	Avocat.	Diekirch.
561	id.	Meganck, Paul.	id.	id.
562	id.	Kesseler, Nicolas.	Cultivateur.	Consthum.
563	id.	Hendel, Nicolas.	id.	Dellen.
564	id.	Leiden, Mathias.	id.	Landscheid.
565	id.	Karp, Frédéric.	id.	Siebenaler.
566	id.	Steichen, Guillaume.	id.	Pratz.
567	id.	Heck, Henri.	Aide-pharmacien.	Ettelbruck.
568	id.	Marnach, Michel.	Aubergiste.	Hoscheid.
569	id.	Becker, Jean.	Professeur.	Ettelbruck.
570	id.	Fostroy, Gustave.	Géomètre.	Liège.
571	id.	Stümper, Jean-Nicolas.	Ingénieur.	Enneschbach.
572	id.	Lehnerts, Jean-Pierre.	Industriel.	Medernach.
573	id.	Kauffmann, Nicolas.	Cultivateur.	Rindschleiden.
574	id.	Nilles, Jean-Rierre.	id.	Kayl.
575	id.	Ries, Jacques.	id.	Altzingen.
576	id.	C* de Seintignon, Fernand.	Maitre de forges.	Longwy-Bas.
577	id.	Barnich, Pierre.	Propriétaire.	Eischen.
578	id.	de Gerlache, Alexandre.	id.	Differdange.
579	id.	Godchaux, Maurice.	Chef de service.	id.
580	id.	Thiry Nicolas	Négociant.	id.
581	id.	Bouchet, Jacques.	Garde particulier.	id.
582	id.	Adam, Jean-Baptiste.	id.	Niederkorn.
583	id.	Theisen, Jean-Nicolas.	Négociant.	Dudelange.
584	id.	Sinner, Jean-Pierre.	Industriel.	Larochette.
585	id.	Beaucolin, Jacques.	Imprimeur.	Luxembourg.
586	id.	Gaspar, Joseph.	Négociant.	id.
587	id.	Hertschap, Edouard.	Gantier.	id.
588	id.	de la Fontaine, Louis.	Officier en retraite.	id.
589	29 août.	Linden, Jean.	Propriétaire.	Scheuerhof.
590	id.	Meyer, Jean-Pierre.	Pâtissier.	Luxembourg.
591	id.	Collart, Jules.	Maitre de forges.	Steinfort.
592	id.	Kirsch, Pierre.	Propriétaire.	Wickrange.
593	id.	Kirsch, Eugène.	Cultivateur.	Ehlange.
594	id.	Vannerus, Henri.	Prés. d. l. C. sup. d. just.	Luxembourg.
595	30 août.	François, Léon.	Ingénieur.	Esch s/Alzette.
596	id.	Hoffmann, Joseph.	Meunier.	Canach.

597	30 août 1900.	Hoffmann, Jean-Pierre.	Meunier.	Canach.
598	id.	de Thier, Gustave.	Rentier.	Vianden.
599	id.	Trausch, Paul.	Employé de commerce.	Redange. [scheid.
600	id.	Thelen, Jean.	Cultivateur.	Merscheid (Püt-
601	id.	Heinen, Charles-Jos.-Mich.	id.	Oberpallen.
602	id.	Müller, Jean-Pierre.	id.	id.
603	id.	Pündel-Viot, Léonard.	Cabaretier.	Wormeldange.
604	id.	Beissel, Jean.	Marchand de vin.	Schengen.
605	id.	Koch, Eugène.	id.	id.
606	id.	Koch, Jean-Pierre.	Propriétaire.	id.
607	id.	Linkels, Henri-Joseph.	Agronome.	Beaufort.
608	id.	Even, Henri.	id.	id.
609	id.	Schintgen, Henri.	Candidat en droit.	Remich.
610	id.	Wolff, Antoine.	Cabaretier.	Tetange.
611	id.	Uden, Charles.	Industriel.	Larochette.
612	id.	Erpelding, Antoine.	id.	Stensel.
613	1 ^{er} septembre.	Laux, Jules-Jean-Pierre.	Cultivateur.	Kayl.
614	id.	Weiler, Jean.	id.	Bavigne.
615	id.	Hames, Pierre.	Propriétaire.	Grosbous.

Chemins de fer Guillaume-Luxembourg. — Recettes des lignes du Grand-Duché : 174 kilom.)*

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.	
Du 1 ^{er} au 31 mai	fr. 190,000 00	fr. 1,162,500 00	fr. 70,000 00	fr. 1,422,500 00	
Du 1 ^{er} janvier au 30 avril ..	497,500 00	4,541,250 00	453,750 00	5,492,500 00	
	1900				
Du 1 ^{er} janvier au 31 mai	fr. 687,500 00	fr. 5,705,750 00	fr. 525,750 00	fr. 6,915,000 00	
	1899	632,500 00	4,971,250 00	407,500 00	6,011,250 00
Différence en faveur de	1900	55,000 00	752,500 00	116,250 00	903,750 00
	1899				

Produit kilométrique correspondant à { 1900 fr. 95,579 31.
1899 fr. 82,915 79.

*) Les produits des embranchements de Bettembourg-Dudelange et du bassin de Rumelange, ainsi que ceux des lignes d'Esch-Redange et de Trois-Vierges-St.-Vith, pour les sections de ces lignes qui sont situées dans le Grand-Duché, ne sont pas compris dans les recettes.

